

Causes et dynamique de l'économie informelle au Maroc

Causes and dynamics of the informal economy in Morocco

MEZIOUNI Basma

Docteur en économie

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Hassan 1er-Settat

Laboratoire de recherche LAREGMA

Maroc

basma.meziouni@gmail.com

ELOMARI Ouafa

Docteur en Gestion

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Hassan 1er-Settat

Laboratoire de recherche LAREGMA

Maroc

oelomari@gmail.com

AISSAOUI Amine

Doctorant en économie

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Hassan 1er-Settat

Laboratoire de recherche LAREGMA

Maroc

amine-aissaoui@live.fr

Date de soumission : 01/09/2021

Date d'acceptation : 16/10/2021

Pour citer cet article :

MEZIOUNI. B & al.(2021) « Causes et dynamique de l'économie informelle au Maroc », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 4 » pp : 360 - 381

Résumé

L'importance de l'économie informelle au Maroc ne cesse de se développer depuis son émergence dans les années 80 jusqu'à aujourd'hui. La dernière enquête réalisée par le HCP sur l'économie informelle en 2014 a révélé une contribution à hauteur de 28,7% dans la création d'emploi et de 11% dans la formation du PIB. Or, malgré ces chiffres importants, elle induit des manques à gagner en termes de recettes fiscales et sociales, d'où la nécessité de l'intégrer progressivement surtout que la crise sanitaire du coronavirus a confirmé plus que jamais cette obligation de combattre l'informalité. Ainsi, nous essayerons de cerner dans cet article les raisons de son émergence et de sa continuité jusqu'à aujourd'hui à travers une analyse plus approfondie des différentes crises que le secteur moderne a pu connaître durant les années 80 et qui ont stimulé l'apparition de ce type d'activités. Il s'agit encore d'analyser la dynamique et l'évolution des aspects de cette informalité, de leur contribution à la création d'emploi et la réaction des politiques publiques face au secteur.

Mots clés : Économie informelle; secteur informel; économie marocaine; économie souterraine; emploi informel.

Abstract

The importance of the informal economy in Morocco continues to grow since its emergence in the 1980s until today. The latest HCP survey on the informal economy in 2014 revealed a contribution of 28.7% in job creation and 11% in GDP formation. However, despite these important numbers, it leads to shortfalls in terms of tax and social revenues, hence the necessity to integrate it gradually, especially since the coronavirus health crisis has confirmed more than ever this obligation to combat informality. Thus, we will try to identify in this article the reasons for its emergence and its continuity up to today through a more in-depth analysis of the various crises that the modern sector was able to experience during the 1980s and which stimulated the appearance of this type of activities. It is still a question of analyzing the dynamics and evolution of the aspects of this informality, their contribution to job creation and the reaction of public policies to reduce this informality.

Keywords : Informal economy; informal sector; Moroccan economy; underground economy; informal employment.

Introduction

Au Maroc, comme dans la plupart des pays en développement, l'apparition de l'économie informelle a pris de l'ampleur et a connu une prolifération difficile à cerner. On semble même découvrir qu'elle constitue une composante durable et structurelle de l'économie marocaine et qu'elle offre une échappatoire d'importance aux effets de la main-d'œuvre à la recherche d'emploi.

L'importance de l'économie informelle au Maroc n'est plus à démontrer. Selon une étude menée par la confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) en 2018, cette autre économie crée une valeur ajoutée qui s'élève à 140 milliards de dirhams et induit un manque à gagner de 40 milliards de dirhams en termes de recettes fiscales et de cotisations sociales. De même que, selon le Haut Commissariat au Plan, le nombre des unités de production informelles en 2018 s'élève à 2,65 millions contre 1,68 millions en 2014 et 1,55 en 2007, soit une augmentation moyenne annuelle de 62.500 unités entre 2018 et 2014.

C'est sous l'effet conjugué de la crise de la dette, de l'impact des politiques d'ajustement structurel, de l'urbanisation accélérée et de la poussée démographique que l'économie informelle a connu une croissance spectaculaire et devient une solution miracle pour des millions d'appauvris en raison de l'hyperinflation qui sévit dans les années 80.

La dynamique et l'extension des activités informelles révèlent une complexification de l'emploi : montée du chômage, nouvelles formes d'activités féminines, mobilité sectorielle des actifs, etc. Ce qui nous amène à constater que ces petites unités, ayant choisi d'opérer dans l'informalité, se heurtaient à des obstacles importants et à des politiques restrictives de l'Etat qui les empêchaient de réaliser pleinement leur potentiel de croissance.

Ainsi, la problématique de cet article est de déterminer les causes et la dynamique de l'économie informelle au Maroc. De cette problématique, plusieurs interrogations peuvent être soulevées à savoir : quelles sont les causes d'émergence de l'économie informelle au Maroc ? Quelles sont les raisons de continuité de ces activités informelles ? Quelle est l'ampleur de l'économie informelle ? Quels sont les aspects de cette économie souterraine ? Quelles sont les politiques publiques mises en place pour lutter contre l'informalité ?

D'où, cet article est composé de 5 sections qui examinent le sujet de l'économie informelle au Maroc. La première section aborde les causes d'émergence de l'économie

informelle où nous mettons le point sur les incidences sociales des politiques d'ajustement structurelles, sur la faiblesse de l'industrialisation dans les années 80 et sur l'explosion urbaine et la marginalisation de la population au Maroc. La deuxième section analyse les raisons de continuité de cette autre économie des années 80 jusqu'à aujourd'hui. La troisième section souligne la dynamique de l'économie informelle au Maroc à travers les caractéristiques des unités de production informelles, sa contribution à la création d'emploi, les modes de financement de ces activités et sa valeur ajoutée. La quatrième section, présente quelques aspects des activités informelles au Maroc. Enfin, la dernière section met l'accent sur les politiques publiques mises en place pour lutter contre l'informalité au Maroc.

1. Les causes d'émergence de l'économie informelle au Maroc

Les causes d'émergence des activités informelles sont multiples. D'après des études réalisées dans divers pays africains, trois causes principales sont à l'origine de cette informalité. D'abord, la crise dévoilée dans les années 80 caractérisée par la chute de l'épargne publique, l'accroissement du déficit budgétaire et de l'endettement extérieur ont poussé le Maroc à adopter les politiques d'ajustement structurelles imposées par le FMI qui ont eu plusieurs incidences sur le plan social. Ensuite, la faiblesse de l'industrialisation marocaine qui s'est répercuté sur l'emploi et sur la participation au PIB. Enfin, la poussée démographique spectaculaire qu'a connu le Maroc accompagnée par une urbanisation accélérée et la montée du chômage urbain. Telles sont les raisons principales d'émergence de l'économie informelle qui seront analysées dans cette section à partir des réalités vécues dans les années 80.

1.1. Les programmes d'ajustements structurels

Sur le plan national, la crise est divulguée au Maroc en 1982 à cause de l'accroissement de l'endettement. Cette dette est le résultat de plusieurs facteurs à savoir : le déficit des sociétés publiques, la chute de l'épargne publique, l'accroissement du déficit budgétaire, la baisse du cours des phosphates, la chute de la couverture de la balance commerciale, emprunt extérieur excessif, etc. Ainsi, pris sous pression du poids de la dette, de la chute des revenus des exportations, des déficits internes et externes, le Maroc sous l'appui de la banque mondiale et du FMI, s'est engagé dans des programmes d'ajustement.

1.1.1 Contenu des programmes d'ajustement

Le premier programme d'ajustement structurel fut adopté par le Maroc en 1983 en vue de réorganiser l'économie. Des mesures générales d'ordre inflationnistes et des plans de relance sectoriels ont été adoptés. Les principaux aspects des PAS au Maroc sont les suivants.

Le premier consiste à réduire le déficit par une compression de la demande globale et par la mobilisation de recettes supplémentaires à travers une réduction des dépenses publiques, l'abolition ou la réduction des subventions aux biens de consommation, la réforme de la fiscalité par création ou extension de certaines taxes, la compression de la masse salariale et la réduction de l'emploi.

Le second aspect consiste à relancer l'offre par la dévaluation de la monnaie et l'élimination du contrôle des prix et des marchés et par la libéralisation des circuits internes et du commerce extérieur. Un programme de privatisation est également prévu par une compression des activités de l'Etat dans les domaines économiques et sociaux et une réaffectation des ressources en faveur du secteur privé pour solutionner la crise.

Le dernier aspect concerne le secteur industriel et agricole. Dans le secteur industriel, il s'agissait de réaliser une croissance tirée des exportations par la libéralisation des échanges. Dans le secteur agricole, la revalorisation des prix agricoles à la production a été adoptée afin de réduire les écarts entre les revenus urbains et ruraux.

Ainsi les programmes d'ajustement offerts par le FMI et la banque mondiale placent leurs attaques directement à la racine du problème, en proposant de réduire les dépenses publiques, de restructurer ou de privatiser les entreprises publiques, de réduire le contrôle de l'Etat sur l'économie, etc. (Azam, 1995).

1.1. 2 Effets pervers des politiques d'ajustement

Ces politiques ont permis certes de réduire les dépenses de l'Etat, d'augmenter les recettes et par conséquent de réduire le déficit du trésor de 12.6% du PIB en 1982 à 5.2 % en 1987. Cependant, le poids accru des charges fiscales a influencé négativement le pouvoir d'achat des individus. La densité des taxes et impôts indirects a atteint 53% en 1987 contre 50.4% en 1986 et 44.2% en 1985, de même que les taxes sur certains biens de consommation (tabac, sucre, café, transport) ont connu un accroissement de 131% entre 1987 et 1983. Ceci étant, le pouvoir d'achats des détenteurs d'un faible revenu a été affecté accompagné d'un blocage des salaires et aggravé par la diminution des dépenses publiques sociales en matières de santé et d'éducation (Darouich , 1988).

Alors que le plan d'ajustement (1981-1985) fixait l'objectif d'un taux moyen de croissance de 5.6%, celui-ci est resté assez faible comparativement à la croissance observé durant la période 1973-1979 et apparaissait insuffisant au vu de la poussée démographique pour atteindre réellement les 2.8%.

Cette faible croissance est due principalement aux changements climatiques (sécheresse des années 80) et à la dépendance de l'économie marocaine sur le secteur agricole, en l'absence d'une véritable politique industrielle. En plus, la réduction des dépenses d'investissement a eu également un impact négatif sur la croissance économique. La part de ces dépenses est tombée de 13% du PIB en 1982 à 4.1% en 1986 pour connaître une légère augmentation de 7.4 % en 1989. Ainsi, les PAS se sont traduits par la baisse du taux de croissance économique qui s'est répercuté à son tour sur le marché de l'emploi.

Bien que la dévaluation de la monnaie ait favorisé la compétitivité des productions destinées à l'exportation, elle a par contre aggravé les problèmes de financement et de commercialisation des productions nationales destinées au marché intérieur par le renchérissement des biens de consommation importés ou produits à l'aide de biens d'équipement importés, ce qui a affecté aussi bien le pouvoir d'achat des consommateurs urbains, que l'activité des entreprises utilisant des produits importés.

De même que, la politique de réduction des investissements, le rétrécissement du marché intérieur et la concurrence des produits importés ont créés des difficultés aux entreprises marocaines qui se sont traduit par une baisse du volume des emplois offerts et des licenciements massifs. Ainsi 447 entreprises ont carrément cessé toute activité et 18.271 ouvriers ont été licenciés (Tebaa, 1990).

Les réductions d'horaires se sont également étendues, touchant 7508 salariés en 1982, 22753 en 1983 et 21.000 en 1986 (Darouich, 1988) et en moyenne 30 à 40 % des capacités de production des unités économiques se sont retrouvés en situation de sous-emploi.

Le taux de chômage en milieu urbain est passé de 11.9% en 1981 à 16.3% en 1989, tandis que le sous-emploi en milieu rural est resté tributaire des conditions climatiques et de leurs répercussions sur l'activité agricole.

Ajoutant à cela que l'administration publique, principale source de création d'emploi, s'est progressivement tarie, depuis l'application de la politique d'austérité. Ce qui s'est traduit par le gonflement du rang de chômeurs et particulièrement de jeunes diplômés de l'enseignement

supérieur, qui étaient essentiellement employés dans l'administration publique (Tebaa,1990).

Enfin, ce processus d'ajustement a débouché sur l'émergence d'une économie de survie et de l'emploi informel qui a permis par sa dynamique, par la souplesse de ses modalités de fonctionnement et de ses potentialités importantes de rendre la crise plus supportable.

1.2. La faible industrialisation au Maroc dans les années 80

Au Maroc, le processus de salarisation a été beaucoup plus lent passant de 34,6% de la population active en 1960 à 36,4% en 1971 et à 40,5 en 1982 (RGPH, 1960, 1971, 1982). Les importants investissements réalisés pendant les années 1970, même s'ils ont contribué à accroître le volume de l'emploi industriel, n'ont pas changé fondamentalement la configuration de la population active occupée.

L'industrialisation s'est réalisée à partir d'une technologie capitaliste qui suppose des coûts élevés par emploi créé, et n'a eu qu'un faible impact sur la salarisation. Cette faible capacité de l'industrialisation s'est révélée aussi bien par l'évolution de l'emploi que par les statuts du travail.

L'emploi dans le secteur secondaire n'a évolué que très lentement depuis l'indépendance : 10% de l'emploi total en 1952, 15% en 1952 et 20% en 1971. Les industries de transformation n'absorbaient que 30% de la population active et n'ont assuré que 11% de l'emploi total. La crise à son point culminant en 1977-1978 s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi salarié. Le taux d'activité est passé de 29% à 27% entre 1977 et 1980 (Plan de développement économique et social, 1980).

En outre ces chiffres cachent l'existence, au sein de l'industrie d'une proportion non négligeable d'indépendants, d'apprentis-aides familiaux et d'employeurs.

Ainsi, la part de l'industrie dans l'absorption de la main d'œuvre en milieu urbain était relativement faible, de même l'analphabétisme représente un handicap majeur qui entrave la qualification de l'employé. En 1982, 65% de la population âgée de plus de 10 ans ne savait ni lire ni écrire, contre 75% en 1971 et 87% en 1960. Ce faible niveau de qualification a des conséquences sur la rémunération de l'employé et sa stabilité dans le secteur industriel.

Enfin, les investissements réalisés dans le secteur sont hautement capitalistes et créent très peu d'emplois. Leur contribution est très faible en ce qui concerne l'absorption de la main d'œuvre peu qualifiée dans sa grande majorité .

1.3. L'explosion urbaine et la marginalisation de la population

Après l'indépendance, l'exode rural a pris une ampleur plus importante. Entre 1960 et 1970, la croissance moyenne des villes a atteint 5,5% et le milieu urbain abrite les 2/3 de l'accroissement démographique. L'explosion urbaine est le fait donc d'une société rurale en pleine phase de déstructuration et d'une expansion démographique mal contrôlée. Comme l'industrialisation est de faible impact sur l'emploi, les migrants créent des occupations diverses et des types d'activités conformes à leurs caractéristiques. La ville apparaît pour le rural sans emploi et prolétarisé comme le lieu de privilège où il y a le plus de chances de s'occuper et de gagner un revenu.

La prolifération des petites activités urbaines dans le milieu urbain est l'une des réponses qu'offrent les migrants pour atténuer les retombées de leur marginalisation. Dans les conditions d'une croissance urbaine démesurée, le marché de l'emploi subit de vives pressions que la croissance économique n'arrive qu'en partie à résoudre. Ainsi, le nombre de chômeurs urbains ne cesse d'augmenter d'année en année, et la prolifération des activités de survie cache l'extension réelle du chômage en provoquant un accroissement du chômage déguisé.

Une frange importante de la population urbaine est marginalisée dont les indices apparaissent au niveau de l'augmentation de la délinquance, le manque de logements décents et salubres, le sous-emploi, la destruction de la famille,...

Le marché urbain du travail est caractérisé par un niveau très élevé du chômage. Le taux de chômage urbain se situe en 1989 à 16.3% de la population active urbaine, alors qu'il était de 12.3% en 1982 (El Malki, 1983).

En comparaison avec les recensements de 1960 et 1970 où le chômage ouvert était un phénomène essentiellement urbain, le recensement de 1982, montre que le monde rural n'est plus épargné par ce fléau. Estimé à 5.5% en 1960, le taux de chômage rural est passé à 4,7% en 1971 et 9,4% en 1982. L'accroissement du taux de chômage rural s'explique par la sécheresse de 1980-1981, mais surtout par les bouleversements que continuent de subir les structures socio-économiques rurales.

L'absorption de la main d'œuvre expulsée de la campagne vers la ville sous l'effet de la modernisation de l'agriculture et de la sécheresse, a été rendue difficile dans la mesure où le mode d'industrialisation du pays limitait les possibilités de création d'emploi par l'incorporation d'une technologie à haut coefficient de capital et peu utilisatrice de main

d'œuvre. Les possibilités d'emploi étant très limitées dans les industries manufacturières, une part importante de la population, s'est orientée vers les activités à très faible productivité du secteur informel et notamment celle de survie.

Enfin, nous pouvons dire que la crise de l'endettement, l'adoption des PAS, la faible industrialisation et l'explosion urbaine ont contribué à la marginalisation de la majorité de la population marocaine, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

2. Les causes de continuité de l'économie informelle au Maroc

En dépit de l'état de mouvement et d'instabilité caractérisant généralement les activités informelles, plusieurs acteurs ont préféré s'y installer en faisant de l'exercice de ces petites activités un métier permanent. Outre, les raisons évoquées précédemment, il s'agit d'expliquer ici, les raisons évoquées par ces acteurs même par rapport à leur choix d'exercer dans l'informalité selon l'enquête que nous avons menée en 2017 et celle menée par le HCP en 2014.

En effet, 45% des actifs ont déclarés que leur choix a été fait à cause du chômage, de la rareté des emplois industriels acceptant les faibles niveaux de qualifications et précisément parce qu'ils n'ont pas trouvé un emploi salarié. 22% des actifs ont révélés qu'ils n'avaient pas besoin d'avoir un grand capital pour investir et c'est exactement ce qui les a encouragés à choisir l'informel. Les petites sommes investis au début provenaient spécialement de leur épargne personnel ou des aides familiaux.

En outre, 18% des actifs ont commencé leur activité informelle parce qu'ils avaient besoin d'urgence d'argent et une autre proportion de 18% c'est l'intérêt pour le type d'activité exercé et le manque de diplômes qui les a incité à opérer hors du marché du travail formel.

Avant de commencer leur petite activité formelle, 20% des actifs ont reconnu avoir déjà exercé un travail salarié formel (serveur dans un café, coursier, etc.). Certains ont du quitter à cause des accidents qui ont nécessité une période d'immobilité dépassant le mois, ce qui les a empêché de regagner leur travail puisque l'employeur les a déjà remplacés. D'autres, ont préféré démissionner à cause de la sous-déclaration à la CNSS après avoir abordé la question avec l'employeur à plusieurs reprises, comme le cas de « Moussa, 31 ans », qui nous a révélé « si j'exerce un travail formel, la moindre des choses c'est d'avoir mes droits sociaux, sinon je préfère être indépendant et travailler à mon propre rythme sans devoir suivre les ordres de qui que ce soit ». D'où, le désir d'indépendance est aussi une raison parmi d'autres qui peut inciter les jeunes chômeurs

désespérés et les salariés subissant un rythme de travail assez fatigant à opérer dans l'informalité (MEZIOUNI, 2018).

L'enquête menée par le Haut commissariat au plan, a mis en évidence cinq facteurs responsables de la prolifération de l'emploi informel au Maroc. Le premier facteur c'est la taxe sur la valeur ajoutée que les acteurs informels ont du mal à accepter à cause de leur faible capacité financière et préfèrent réaliser leurs opérations courantes d'achats et de ventes sans TVA. Le deuxième facteur c'est la fixation du SMIG dont la charge sociale pèse lourdement sur le budget des petites et moyennes entreprises ce qui les poussent à sous déclarer leurs salariés ou à freiner leurs recrutements. Le troisième facteur c'est la faiblesse du revenu national brut par habitant puisque l'étude a montré qu'il y a une corrélation entre le taux d'informalité élevé et la faiblesse du revenu national brut. Le quatrième facteur c'est les réglementations contraignantes, complexes et coûteuses surtout que le niveau de qualification de ces acteurs est très faible. Le dernier facteur c'est la préférence de l'auto emploi, puisque 74,9 % des unités de production informelles sont des indépendant n'engageant aucun salarié (EL RHAZ &BOUZINEB, 2021).

3. Dynamique de l'économie informelle au Maroc

L'appréhension du poids des activités informelles au Maroc s'avère une tâche assez délicate car très rares sont les études qui se sont penchées sur la question en prenant en considération les différents types d'informalités. Néanmoins, les enquêtes nationales réalisées par le HCP et par la CGEM dans ce sens permettent de dégager quelques caractéristiques et résultat significatifs afin de constituer une idée globale sur l'informalité au Maroc.

3.1. Caractéristiques des unités de productions informelles

Le nombre des unités de production informelles en 2018 a connu une progression importante en atteignant le nombre 2,65 millions contre 1,68 millions en 2014 et 1,55 millions en 2007 (CGEM, 2018), ce qui démontre la progression constante de l'emploi informel au fil des années au Maroc pour générer un revenu. La majorité des unités sont concentrés en milieu urbain avec un pourcentage de 69,8% contre seulement 30,2 en milieu rural. Selon les régions, la grande proportion des unités sont installées dans les régions Casablanca-Settat et Marrakech-Safi (HCP, 2014).

La répartition sectorielle des unités informelles révèle la prédominance des activités commerciales avec une proportion de 57,4%, suivi par les prestations de service qui occupe le deuxième rang avec une proportion de 20%, les activités de production et de BTP

représentent respectivement 17,2% et 5,4% (HCP, 2014). Ainsi, la plupart des micro-unités informelles sont de plus en plus liés à des activités improductives, activités qui ne créent pas de richesse et où l'argent ne fait que changer de main. C'est donc bien le micro-commerce et le micro-service qui constituent les récipients à la fois des actifs issus de l'exode rural et des rejetés du secteur moderne.

L'enquête de 2014 du HCP a révélé également que 51,4% des unités informelles exercent leurs activités sans local, contre 49,2% en 2007. En tout cas, 80% de l'ensemble des unités informelles, y compris les unités ayant un local fixe, ne sont pas soumis au régime de la taxe professionnelle et par conséquent ne payent pas d'impôts. Le niveau d'instruction de ces actifs est très faible puisque les deux tiers ont un niveau primaire, 28,4% un niveau secondaire et seulement 3,3% un niveau supérieur.

Avant de commencer leurs micro-activités informelles, 75% des actifs étaient déjà employés, 12% des étudiants, 8,3% des chômeurs et 3% femmes au foyer. Parmi, les personnes qui étaient déjà en activité, 70% étaient salariés et 20% indépendants relevant pour près de 90% du secteur informel (HCP, 2014).

3.2. Contribution de l'économie informelle a la création d'emploi

La part des activités informelles dans l'emploi total est estimée en 2018 à 41% avec 2,65 millions d'actifs contre 36,3% en 2014 avec un effectif de 2,4 millions d'actifs, contre 37,3% en 2007. Même si la part de l'emploi informel a relativement baissé entre 2007 et 2014, l'année 2018 a révélé une augmentation spectaculaire. Le nombre d'effectifs employés quant à lui a connu une relative augmentation de 250.000 personnes entre 2018 et 2014. Cela veut dire qu'en l'espace de presque 4 ans, 250.000 personnes ont rejoint le secteur informel au Maroc, soit une augmentation annuelle de 62.500 personnes. Dans ce contexte, environ 11,4 milliards de DH de salaires ont été versé correspondant à près de 4% de la rémunération salariale à l'échelle nationale.

Ainsi, ces données révèlent l'ampleur des activités informelles au Maroc, comparés aux autres pays maghrébins comme la Tunisie par exemple où le secteur informel engage 31,4% de la population active non agricole en 2013 (Nahhal, 2013) et l'Algérie dont la part de l'emploi informel s'élève à 45,6% de l'emploi total en 2010 (ONS, 2012).

3.3. Financement des activités, chiffre d'affaire et valeur ajoutée

Pour entamer une activité informelle génératrice de revenu, les actifs concernés utilisent principalement leur épargne personnelle (56,4%) et les emprunts reçus de leur entourage

(amis, familles, etc.). Les autres modes de financement officiels, tel que le crédit bancaire et le microcrédit, reste relativement très faible et quasi-absents (Meziouni, 2018).

Ces sources de financement sont pratiquement restés les mêmes dans les trois enquêtes nationales (1999, 2007 et 2014) réalisées par le HCP quelque soit la taille de l'unité informelle et le milieu d'appartenance (urbain ou rural).

La majorité des activités informelles sont concentrés dans le secteur du commerce qui représente environ 70% du chiffre d'affaire réalisé par le secteur informel. Les autres secteurs d'activités représentent respectivement 13,1% en industrie, 9% dans les activités de service et 8,1% dans le BTP dans la réalisation du chiffre d'affaire total (HCP, 2014).

En 2014, le chiffre d'affaires réalisé par le secteur informel a atteint 410 milliards de dirhams, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 6,5% en comparaison avec l'enquête réalisée en 2007. La valeur ajoutée créé par le secteur informel correspond à 140 milliards de DH en 2018 contre 103,346 milliards de DH en 2014. Au total et compte tenu d'un prélèvement relativement minime au titre des impôts et taxes dans la sphère informelle, celle-ci aurait, en 2018 contribué à hauteur de 20% au PIB national contre 11,5% en 2014, 14,3% en 2007 et 16,3% en 1999 (HCP, 2014).

En somme, les principaux traits révélés par les résultats des enquêtes du HCP, montrent la prépondérance des emplois indépendants exercés sans local fixe et des activités commerciales en termes d'effectifs employés, de chiffre d'affaire réalisé et de valeur ajoutée créé.

4. Quelques aspects de l'économie informelle au Maroc

L'économie informelle regroupe un ensemble d'activités non régies par l'Etat marocain et échappant au contrôle. Ces activités peuvent être réparties en quatre catégories principales, à savoir les activités frauduleuses, les activités illégales et criminelles, les activités de commerce et service et les activités non comptabilisés.

4.1. La fraude fiscale des entreprises formelles

La fraude et l'évasion fiscale sont des phénomènes de plus en plus fréquents au Maroc. L'analyse de la structure des 200.000 entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés en 2012 révèle que 67 % des entreprises ont déclaré un résultat nul ou déficitaire et n'ont payé que la cotisation minimale (Akesbi, 2012).

Pourtant avec l'évolution du nombre des contrôleurs de 224 en 2006 à 280 en 2013, les recettes des contrôles fiscaux sont de plus en plus importantes, sur 1774 dossiers vérifiés en 2012, le manque à gagner a atteint les 7.883 MMDH, contre 9 MMDH en 2013 (Akesbi, 2012).

Les causes du recours à la fraude fiscale au Maroc sont très diversifiées et complexes. D'un côté, les causes économiques et psychologiques de ce phénomène résident dans la pression fiscale, la conjoncture économique en période de crise et les modes de redistribution des recettes fiscales. En effet, le niveau de pression fiscale peut être mesuré par le rapport des recettes fiscales sur le PIB, ce qui induit qu'un niveau abusif de prélèvements fiscaux peut être une considérable raison pour recourir à la fraude du fait que ces prélèvements pèsent lourdement sur les charges des entreprises et les empêchent de se développer dans la légalité (El Abdaimi, 2001). Pourtant la pression fiscale au Maroc est restée assez stable passant de 23.4% en 2012 à 22.2% en 2015 et malgré ça rares sont les personnes physiques ou morales qui apprécient payer des impôts (Heertje & Barthelemy 1984).

En plus, dans une période de crise, la majorité des entreprises éprouvent des difficultés non seulement à payer leurs impôts mais aussi de maintenir le rythme habituel d'exercice de leur activité avec la faiblesse de la demande qui conduit à des chutes considérables dans les ventes. Ajoutant à cela, qu'uniquement une faible proportion des entreprises au Maroc sont bien structurées et utilisent des équipements modernes et les nouvelles techniques en matière de gestion et de communication. Donc, il est évidemment embarrassant pour les entreprises en crise de satisfaire rigoureusement leurs devoirs fiscaux.

Les caractéristiques même de l'impôt qui font de lui une obligation pécuniaire sans contrepartie bien déterminée, pousse les contribuables à le détester et à le percevoir comme une contrainte (Duberge, 1990).

4.2. Les activités illégales et criminelles

Les activités illégales et criminelles constituent la façade noire de l'économie informelle au Maroc, soit parce qu'elles sont interdites par la loi ou parce qu'elles sont exercées sans autorisation. Nous prendrons comme exemples la corruption, le trafic de drogue, la contrefaçon et le blanchiment d'argent.

4.3. La corruption

Au Maroc, la corruption touche tous les secteurs d'activités, de même que la vie quotidienne des citoyens. Elle est devenue tout à fait normale pour réaliser une procédure administrative ou bénéficier d'un soin attentionné dans les hôpitaux publics. Cette corruption prend diverses formes, elle peut être offerte directement en matière liquide, ou sous forme de cadeaux ou tout simplement par l'offre d'un autre service qui intéresse la personne corrompue.

Les indices de perception de la corruption enregistrés par l'agence de transparence internationale démontrent l'ampleur du phénomène. Cet indice qui a connu une légère amélioration en 2014, s'est ensuite dégradé les années suivantes en passant du rang 80/175 en 2014, au rang 88/168 et au rang 90/176 en 2015.

En vue de réduire l'ampleur de la corruption, l'Etat marocain a mis en place en 2016 une politique se basant sur trois piliers à savoir, l'Instance nationale de probité et de lutte contre la corruption (INPLCC), le projet de loi sur le droit à l'information, et la Stratégie nationale intégrée de lutte contre la corruption.

4.4. Le trafic de drogue et le blanchiment d'argent

Le rapport de l'UNODC paru en 2017, indique que le Maroc est le premier producteur et exportateur de cannabis dans le monde comme il joue le rôle de transit de la drogue provenant des pays de l'Amérique du Sud et à destination de l'Europe. Le trafic de drogue représente 23% du PIB qui équivaut à 100 milliards de dollars ce qui révèle l'énorme ampleur du trafic de drogue au Maroc. Devant l'incapacité du gouvernement marocain à trouver une solution pour combattre ce fléau, plus de 19.000 marocains sont détenus en prison pour des infractions liées à la drogue (consommation, commercialisation, meurtre, etc.), soit 25% de l'ensemble des détenus en prison (UNODC, 2017).

Pour lutter contre ce phénomène, le Maroc a renforcé son arsenal juridique à partir de 2010 et a mis en place des sanctions assez importantes à savoir un emprisonnement de 2 à 5ans et une amende de 20.000 à 100.000 dirhams pour les personnes physiques et une amende de 500.000 à 3.000.000 de dirhams pour les personnes morales avec le doublement de ces amendes en cas d'opérations répétitives de blanchiment, lorsque ces infractions sont réalisés en groupe ou lorsque les concernés ont profité des facilités accordés dans l'exercice de leurs professions pour réaliser ces opérations de blanchiment de capitaux (Dahir n°1-07-79, 2007).

Toutefois, ces opérations continuent toujours d'exister, c'est ce qui a été démontré par l'organisme Europol (European Police Office), qui a découvert en 2016 un véritable réseau de blanchiment d'argent de drogue qui s'élève à 75 millions d'euros entre le Maroc, la France, la Belgique et les Pays-Bas.

4.5. La contrefaçon

La contrefaçon génère des conséquences économiques et sociales négatives sur le plan macroéconomique et à l'échelle individuelle. Pour les investisseurs subissent des pertes de parts de marchés et impacte l'image de marque des produits originaux puisqu'elle induit la confusion des consommateurs qui ne savent plus si les produits achetés sont des originaux ou des produits imités. Pour les consommateurs, ces produits sont une sorte de tromperie sur la qualité et dans certains cas, ils peuvent porter atteinte à la sécurité des consommateurs (alimentation, jouets, cosmétiques, etc.).

Le poids de la contrefaçon au Maroc est évalué entre 6 et 12 milliards de dirhams soit l'équivalent de 0,7 à 1,3% du PIB par le Comité National pour la Propriété Industrielle et Anti-Contrefaçon. Pour remédier à ce phénomène, trois procédures ont été adoptées. D'abord, le recours à la procédure d'opposition en matière de marques auprès de l'OMPIC qui a reçu 1033 demande d'opposition en 2016 et plus de 7998 demandes entre 2006 et 2016.

Ensuite, la suspension de la libre circulation des marchandises contrefaites aux frontières, ce qui a permis de saisir plus de 2.256.207 articles donc la valeur est estimée à 123.361.560 millions de dirhams. Enfin, il s'agit de recourir à la police judiciaire.

Toutefois, un simple passage près de quartiers populaires au Maroc, permet de constater que la contrefaçon est loin d'être éliminée d'une façon définitive et se manifeste encore plus sur les marchés informels.

4.6. Les activités de commerce et de service

Les petits vendeurs exerçant en pleine rue, dans les quartiers populaires ou dans les quartiers les plus fréquentés par des piétons, en marge de la légalité font parti du rituel quotidien des marocains, quoique leur présence est plus ou moins tolérée par les autorités locales. Les propriétaires de magasins formels patentés, les accusent souvent par porter atteinte à leur commerce puisque ces petits vendeurs ne payent ni des impôts, ni un loyer ni des factures d'eau et d'électricité, etc. et proposent ainsi des produits beaucoup moins cher que les vendeurs patentés. Malgré tout, ce petit commerce de rue permet d'absorber un pourcentage important des personnes qui n'ont pas trouvé un emploi formel et de faire circuler des

produits aussi diversifiés quoiqu'en petites quantités. Il s'agit généralement de produits finis ou semi-finis, neufs ou déjà utilisés, des produits ruraux, des produits de la contrebande et même des produits prohibés (drogue, alcools, etc.).

Comme pour le commerce, l'offre des petits services se fait évidemment à partir de la rue. Les emplacements sont mieux localisés grâce aux différents points de concentration connus sous le nom de « Mokefs ».

4.7. Les activités non comptabilisées

Un certain nombre de micro-activités, pour des raisons spécifiques, sont rarement intégrés dans les statistiques officielles. C'est le cas notamment de la petite prostitution de rue et de la mendicité. Chacune de ces deux activités avec ses territoires et ses réseaux peut faire l'objet d'une étude particulière.

Enfin, cette description typologique ne saurait englober les multiples aspects de l'économie informelle au Maroc comme elle ne peut rendre totalement compte de la grande variété des réseaux à cause de l'extrême hétérogénéité des activités et de la complexité des différents aspects évoqués qui peuvent notamment faire l'objet d'une étude particulière.

5. Politiques publiques à l'égard de l'économie informelle au Maroc

La persistance des activités informelles au Maroc et l'incapacité du secteur formel à créer des opportunités de travail et à générer des revenus a conduit les pouvoirs publics à se réorienter vers des politiques de soutien au secteur informel qui restent tout de même moins pesantes financièrement que les investissements modernes. Les interventions en faveur des activités informelles ont pris plusieurs formes, dont nous allons citer la promotion du microcrédit, la mise en place des souks aménagés et du statut de l'auto-entrepreneur.

5.1. Le développement du microcrédit au Maroc

A l'instar de plusieurs pays, face à la défaillance des systèmes officiels¹, le Maroc a choisi de développer un système de microcrédit permettant aux petits entrepreneurs notamment ceux relevant du secteur informel de constituer un fonds de roulement et de réaliser de petits investissements. Le plus ancien programme de crédit a été lancé en 1993 mais le système est devenu particulièrement dynamique au cours des années 2000.

¹ Seulement 7% de la population marocaine ont pu obtenir un prêt auprès d'une institution financière formelle au Maroc selon les données de la banque mondiale
<http://datatopics.worldbank.org/financialinclusion/country/morocco>

Actuellement le Maroc compte 13 associations de microcrédit servant plus de 938.442 clients actifs à fin Juin 2016 avec un encours qui s'élève à 6 466 690 milliards de dirhams (CMS, 2016). Ces associations sont encouragées par sa majesté le Roi, qui a alloué une somme de 100 millions de DH, au travers d'un concours financier du fond Hassan II pour le développement économique et social du secteur de la microfinance. Pour s'assurer de la légalité des fonds un comité de suivi a été institué pour contrôler les institutions de microcrédits, d'où la création de la fédération marocaine des associations de microcrédit.

Toutefois, l'enquête réalisé par le haut commissariat au plan en 2014 évoquée précédemment et celle réalisée par nos soins ont démontré l'insuffisance du secteur au travers du faible pourcentage des acteurs informelles qui ont pu en bénéficier. D'où, les travailleurs informels éprouvent toujours des difficultés en matière de financement de leurs petites activités.

5. 2. La mise en œuvre des souks aménagés

L'expérience des souks aménagés a connu une grande prolifération dans les villes marocaines en vue de réorganiser, contrôler puis réintégrer progressivement les marchands ambulants qui profitent des laisser-faire étatiques dans un contexte de crise en exploitant l'espace public en vue de mener une activité informelle génératrice de revenu.

Toutefois, ce projet n'a pas pu résoudre le problème, voire même il a contribué à son expansion, par ce qu'il n'a pas été correctement appliqué par les différents intervenants et par les marchands ambulants eux-mêmes qui envoyaient leurs demandes afin de bénéficier d'un magasin et remettaient leurs charrettes à d'autres personnes de leur entourage pour en bénéficier également comme dans le cas des bidonvilles.

Ces souks aménagés ont connus également plusieurs difficultés comme reporté par l'ancien président de la chambre de commerce, d'industrie et de service de Casablanca monsieur Hassan Berkani. D'abord, l'absence de fermeté et de transparence dans la distribution des magasins d'où des personnes qui n'exercent aucune activité informelle ont pu en bénéficier et non seulement d'un seul magasin mais de plusieurs (des élus électoraux, des chefs d'entreprises, fonctionnaires, etc).

Ensuite, la structure de ces souks est déplaisante avec le manque d'infrastructure de base, d'équipements et d'installations sanitaires, des allées très étroites qui ne permettent pas le passage d'un grand nombre de personnes et qui deviennent très sales en hiver, de même que le manque d'agents de sécurité exposent les vendeurs et les magasins à des risques de vols

quotidiennement. Enfin, la fermeture de plusieurs magasins a acculé à une faible fréquentation de ces souks par les clients, d'où les bénéficiaires se sont trouvés dans une situation assez délicate (pertes, méventes) et ont été obligé de revendre leurs magasins ou les utiliser comme des lieux de stockage pour regagner leurs positions dans les rues.

5. 3. La mise en place du statut de l'Auto-entrepreneur

Le statut de l'auto-entrepreneur a été lancé en 2015 pour encourager d'avantage la création d'entreprise et l'intégration des activités informelles. Le statut de l'auto-entrepreneur peut être accordé à toute personne physique exerçant un petit métier indépendant et dont le chiffre d'affaire généré est inférieur à 500.000 dhs pour les activités industrielles, commerciales et artisanales et 200.000 pour les prestations de service (DGI, 2015b).

Les avantages accordés par ce statut sont de plusieurs ordres. D'abord, il s'agit d'une procédure de création ou de radiation simplifiée en quelques minutes au niveau des agences de Barid Al Maghrib avec la possibilité d'exercice de l'activité à domicile sans avoir besoin de recourir à une domiciliation ou à louer un local professionnel pour créer l'entreprise. Ensuite, il présente des avantages fiscaux très intéressants notamment, l'exonération totale de la TVA, l'exonération de la taxe professionnelle pendant les cinq premières années et un impôt sur le revenu raisonnable et assez supportable par les contribuables dont les taux est de 1% pour les activités industrielles, commerciales et artisanales et 2% pour les prestations de service, de même qu'ils ne se verront payer aucune taxe s'ils ne réalisent pas de chiffre d'affaire puisque aucune cotisation minimale n'est exigé dans le cadre de ce statut. Enfin, les auto-entrepreneurs bénéficient des droits sociaux même partiellement et sont déchargés de la tenue d'une comptabilité mais peuvent tout de même établir des factures et les remettre à leurs clients pour se faire payer officiellement les biens vendus et les services rendus.

Depuis le lancement du Statut, plus de 100.000 personnes se sont inscrites. Certes, ce statut n'est pas réservé uniquement aux travailleurs informels, mais sa réussite à intégrer ces actifs est conditionnée par le lancement d'une grande campagne d'information et de sensibilisation pour informer ces personnes quasi-analphabètes qui exercent dans les rues, qui ne lisent pas de journaux, qui suivent rarement les actualités médiatiques, qu'ils peuvent changer de vie et être mieux perçus dans la société.

Ainsi, les pouvoirs publics essaient de créer des conditions favorables pour garantir plus de droits aux actifs informelles, à travers le développement du microcrédit, la mise en

place des souks aménagés et la promotion de l'entrepreneuriat par le statut de l'auto-entrepreneur afin de faciliter la transition vers la formalité en réduisant les coûts de cette transition et en accordant plus d'avantages sociaux à ces acteurs comme le recommande certains chercheurs (Fasly & Wakach 2021).

Conclusion

Cet article a été consacré à l'analyse des causes et dynamique de l'économie informelle au Maroc. En effet, la crise déchirante qui a frappé le Maroc depuis les années 80 et l'adoption des programmes d'ajustement structurel, ont forcé le déclenchement de l'économie informelle comme un modèle alternative à une économie essoufflé par le poids de la dette et les faiblesses d'industrialisations. Ces crises ont eu des retombées négatives sur l'emploi, la distribution des revenus et le niveau de vie des populations.

L'incapacité de l'Etat à payer les salaires des fonctionnaires, et la suppression des emplois dans le secteur industriel privé et dans le secteur public ont conduit à la prolifération de la pauvreté qui s'est aggravé davantage avec la succession des sécheresses et l'explosion urbaine. Devant l'incapacité du secteur moderne à absorber ce flux de main d'œuvre d'origine rurale, le refuge de ces derniers dans le secteur informel pour subvenir à leurs besoins est tout à fait logique et évident.

Dès lors, la contribution de l'économie informelle à la création d'emploi et de valeur ajoutée, n'est plus à démontrer. Les diverses enquêtes nationales réalisés dans ce sens par le haut commissariat au plan et par la confédération générale des entreprises confirment d'un côté son poids significatif dans la concrétisation d'un certain équilibre du marché du travail, mais d'un autre côté dénoncent la concurrence déloyale exercée par ces activités, l'absence de protection sociale pour les acteurs de ces unités de production informelles et les manques à gagner en matière de cotisations fiscales et sociales.

Toutefois, les diverses aspects de l'informalité rend de plus en plus difficiles la mise en place d'une stratégie globale d'intégration du secteur. Pour soutenir le développement du secteur privé, le Maroc a déjà mis en place plusieurs réformes, dont les programmes d'insertion à l'emploi et d'appui aux activités informelles en vue d'améliorer le climat économique et social. Ces réformes portent également sur le lancement du statut de l'auto-entrepreneur qui est plus bénéfique en matière d'impôts et sur la promotion du microcrédit et l'encouragement de l'entrepreneuriat pour générer des emplois et atténuer les déséquilibres du marché du travail. Ces micro-entreprises informelles sont généralement les plus bénéficiaires des

soutiens des programmes étatiques parce qu'elles pourraient être plus facilement intégrés dans la sphère formelle alors que les petits métiers de rue, sont les plus délaissés et les moins tolérés par les autorités locales.

D'où, des études approfondies sur le secteur informel non localisé sont nécessaires pour comprendre ses caractéristiques et ses modes d'actions afin de mettre en place des stratégies adéquates d'intégration de ce type d'informalité.

BIBLIOGRAPHIE

AKESBI N. (2012). La réforme fiscale au Maroc : Pour une fiscalisation appropriée du capital.

QUESTIONS D'ECONOMIE MAROCAINE, édition PUM, p.89-129.

AZAM J.P. (1995). Les effets incertains de l'ajustement structurel sur la répartition des revenus en Afrique subsaharienne. Dans L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne. Edition Karthala.

CGEM (2018). Enquête réalisée sur l'économie informelle, disponible sur :
<http://www.cgem.ma/upload/687807921.pdf>

CMS (2016). Tendances du secteur de la microfinance au Maroc. Centre Mohamed VI de soutien à la microfinance au Maroc. Juin 2016.

DAROUICH A. (1988). Incohérence de la politique de régulation et impératifs d'accumulation. Revue Economie et socialisme, N°7.

DIRECTION DE L'EMPLOI (1999). Enquête nationale sur le secteur informel non localisé en milieu urbain. Rapport de synthèse, Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Rabat.

DGI (2015b), Régime fiscal de l'auto-entrepreneur, Ministère de l'Economie et des Finances.

DUBERGE J. (1990). Les français face à l'impôt : Essai de psychologie fiscale. LGDI.

EL ABDAIMI M. (2001). Maroc : Pays émergent ? BERIPIE, 2001.

El Malki H. (1983). Au-delà des chiffres, quel développement ? Edition maghrébine.

EL RHAZ L. & BOUZINEB Y. (2021). Le secteur informel au Maroc : principales caractéristiques et tendances d'évolution. Les Brefs du Plan, Division des études générales, DPP-HCP.

FASLY H. & Wakach S. (2021) « Impact de la crise du Coronavirus sur l'économie informelle et sur les dépenses de consommation des ménages au Maroc » Revue Internationale du chercheur «Volume 2 : Numéro 1» pp : 137 - 159

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN, rapport du recensement général de la population et de l'habitat 1960, 1971, 1982.

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN (2014). Rapport des principaux résultats de l'enquête nationale sur le secteur informel en 2013-2014.

HEERTJE A., Barthelemy P. (1984). L'économie souterraine. Edition economica.

M.E.N (2004). Stratégie d’alphabétisation et d’éducation non formelle .Rapport de Juillet 2004.

MEZIOUNI B. (2018). Economie informelle, création d’emploi et lutte contre la pauvreté : étude de cas de la région Casablanca-Settat. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Hassan 1^{er} Settat, Maroc.

NAHHAL B. (2013). Poids et impact de l’économie informelle au Maroc et dans quatre autres pays (Algerie, Egypte, Tunisie et Turquie). Cahiers de la recherche, Laboratoire d’Economie Appliquée, FSJES Agdal, Rabat.

OCDE (2002). Perspectives économiques en Afrique-Etudes nationales: Maroc .OCDE, Paris, pp.211-221.

ONS (2012). Enquête emploi auprès des ménages 2010. Collection Statistiques n° 170/2012 Série S, Office national des statistiques.

PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (1979-1980), volume 2, le développement sectoriel.

TEBAA M.J.(1990). L’emploi, une affaire de tous. Revue Anoual n° 543.

UNODC (2017). World Drug Report 2017, UNODC Research, Vienna, Juin 2017.

ZINE EDDINE D. (1996). Les activités informelles et le bouclage de la reproduction sociale au Maroc: utilité à court terme, facteur d’inertie à long terme pour le changement structurel. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Rennes I.